Envoyé en préfecture le 20/02/2026
Reçu en préfecture le 20/02/2026
Publié le
ID : 022-212201750-20260219-DELIB2026_019-DE

**République Française**
Département des Côtes d'Armor

**COMMUNE DE PLÉDÉLIAC**

| Nombre de conseillers |
|---|
| - en exercice : 15 |
| - Présents : 15 |
| - Votants : 15 |
| - Absent : 0 |
| **Date convocation :** 11.02.2026 |
| **Date affichage :** 11.02.2026 |

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 19 février 2026**

L'an deux mil vingt-six, le dix-neuf février, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de M. Michel VIMONT, Maire.

Présents : M. VIMONT Michel, Maire, M. OREAL Sylvain, Mme RAULT-HAUTCHAMP Céline, M. LE BELLEGUY Serge, Adjoints.
M. ANDRIEUX Claude, Mme LELIONNAIS Catherine, Mme MOISAN Annie, Mme BORNIER-FEAT Fabienne, Mme LEVEQUE Mélinda, M. PENHARD Yohan, M. HINGANT Pierre, M. VANDENBOSSCHE Sylvain, M. TARDY Christian, M. SIMON Ludovic, M. BEAUREPAIRE Olivier.

Secrétaire de séance : Mme LEVEQUE Mélinda

---

***DELIBERATION N°2026-019***

## OBJET : Logement rue d'Armor : Devis pour le remplacement de vélux

Les 6 vélux du logement communal situé 5 rue d'Amor sont à remplacer.

Jean-Marc HYVERNAGE, couvreur, a fait une proposition de prix pour ces travaux comprenant :

- La découverture
- La pose des 6 vélux et des stores
- Ardoises et crochets.

Montant du devis : 8 817.50 € HT / 9 699.58 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, retient la proposition de Jean-Marc HYVERNAGE pour un montant de 8 817.50 € HT / 9 699.58 € TTC.

POUR : 15
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal

| Le Maire | Le secrétaire de séance |
|---|---|
| VIMONT Michel | LEVEQUE Mélinda |
| | |

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de son acte. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes (3, Contour de la Motte – 35 044 RENNES) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site